

JOURNÉE ANNUELLE DE RÉFLEXION  
DU CONSEIL RÉGIONAL DES PARTENAIRES DU MARCHÉ DU  
TRAVAIL  
CHAUDIÈRE-APPALACHES

16 décembre 2003

LES GRANDES TENDANCES DU MARCHÉ DU TRAVAIL :  
TRANSFORMATIONS EN COURS ET À PLUS LONG TERME

NORMAND ROY  
CETECH

## TABLE DES MATIÈRES

<b>LES TENDANCES DE FOND</b> .....	5
• La démographie .....	5
▪ <i>Le ralentissement de la croissance démographique</i> .....	5
▪ <i>Le vieillissement de la population active et des consommateurs</i> .....	6
▪ <i>La raréfaction de la main-d'œuvre jeune</i> .....	8
▪ <i>La diversification par l'immigration et l'entrée dans l'activité de nouveaux groupes</i> .....	9
▪ <i>Une illustration des principales tendances démographiques</i> .....	10
• Les transformations sociales .....	11
▪ <i>La participation massive et durable des femmes au marché du travail et les ajustements requis (conciliation famille/travail...)</i> .....	11
▪ <i>Le comportement des personnes âgées sur le marché du travail</i> .....	14
• La technologie et les gains de productivité .....	15
• Le déclin de l'emploi manufacturier .....	16
• La croissance du capital humain .....	17
• La « mondialisation » .....	18
<b>LES PHÉNOMÈNES CONJONCTURELS</b> .....	21
• La montée du dollar canadien .....	21
• La situation économique et politique américaine, et celle du reste du monde .....	21
• La fin de l'Accord multifibres et l'entrée de la Chine dans l'organisation mondiale du commerce .....	22
• L'« exode » des emplois vers les pays à bas coûts de main-d'œuvre .....	23
• La « réingénierie » de l'État québécois .....	24
<b>CONCLUSION</b> .....	26

## INTRODUCTION

L'activité économique connaît des transformations incessantes. Celles-ci sont toutefois de nature très variée. Certaines se concentrent dans un laps de temps très court et n'ont pas nécessairement de conséquences après quelques semaines ou quelques mois. Le Canada a connu deux exemples de ce genre de transformation de l'environnement économique en 2003 avec le cas de cette vache albertaine ayant contracté une encéphalopathie spongiforme bovine et la crise du SRAS qui a frappé l'Ontario au printemps. On pourrait également ajouter la panne généralisée de courant électrique ayant atteint le nord-est américain et l'Ontario à la fin du mois d'août. On peut alors parler de chocs ponctuels ou encore de chocs aléatoires qui sont souvent assez vite oubliés.

D'autres transformations sont dites conjoncturelles en ce sens que leurs effets sont un peu plus durables, par exemple de l'ordre de quelques trimestres, et surtout que ces effets sont plus généralisés à l'ensemble de l'économie. Les difficultés qu'a connues le marché du travail québécois au cours des huit premiers mois de l'année 2003 se comprennent pour l'essentiel de cette manière. L'évolution de la demande globale, notamment celle provenant de nos voisins du sud, a entraîné un ralentissement de l'activité qui s'est propagé à presque tous les secteurs d'activité et à toutes les régions du Québec. Les perspectives pour les mois à venir semblent maintenant meilleures, mais pas nécessairement la perception des acteurs qui reste marquée par l'impression laissée par le ralentissement encore frais à l'esprit.

Certaines évolutions sont par ailleurs telles que leur déploiement et leurs effets s'expriment dans le moyen et même le long terme, soit plusieurs années, voire plusieurs décennies ou davantage encore. Les transformations démographiques, technologiques et dans certains cas les changements sociaux sont de cet ordre.

Il a été question jusqu'à présent de phénomènes macroéconomiques, c'est-à-dire de facteurs qui agissent sur l'ensemble de l'économie et dont les effets sont mesurables à cette échelle. Il existe également une foule d'autres phénomènes qui sont plutôt de nature microéconomique ou dont la portée est restreinte soit à une industrie, une région ou une profession notamment. Il peut donc arriver que même si le portrait économique d'ensemble est favorable, certains acteurs connaissent des difficultés sérieuses, ou au contraire que dans l'adversité générale certains s'en tirent très bien.

Une des tâches principales de l'analyse économique est précisément de chercher à qualifier les phénomènes selon leur nature de cause ou d'effet durable ou pas, de portée générale ou pas. En s'appuyant sur notre compréhension du contexte de cette fin d'année 2003, nous allons donc aborder la situation économique du point de vue des préoccupations qui s'expriment face à certaines évolutions et tendances en proposant une distinction principalement entre tendances économiques de fond agissant sur le long terme et phénomènes dont les effets sont plus conjoncturels, croyons-nous. Ce faisant, nous essaierons également de soulever certaines considérations qui renvoient à des réalités plus particulières, qu'elles soient régionales ou industrielles par exemple.

L'intérêt d'un pareil exercice réside non pas uniquement dans le plaisir intellectuel qu'éprouve celui qui s'y adonne, mais également dans le fait qu'il contribue à éclairer la dimension des réponses appropriées, qu'elles soient d'ordre public ou privé, que commande la situation vécue par les acteurs économiques.

Nous élaborerons donc sur les tendances de fond dans un premier temps, que nous identifions ici du côté de la démographie, soit le ralentissement de la croissance démographique, le vieillissement de la population, la raréfaction de la main-d'œuvre jeune, et la diversification par l'immigration. À cela s'ajoutent des transformations sociales comme la participation massive et durable des femmes au marché du travail et la rétention de travailleurs âgés en emploi. Enfin, les transformations technologiques et leurs conséquences, de même que les nouveaux rapports économiques mondiaux font partie de ces évolutions aux répercussions massives et généralisées.

En matière de phénomènes conjoncturels dont les impacts vont vraisemblablement être importants à court et peut-être à moyen terme, il faut noter la montée du dollar canadien, la situation économique américaine largement dictée par la politique budgétaire et fiscale ainsi que par la politique étrangère présentement poursuivie par l'administration républicaine, l'évolution des pourparlers au sein de l'Organisation mondiale du commerce, la progression de la sous-traitance internationale et la réingénierie de l'État québécois.

## LES TENDANCES DE FOND

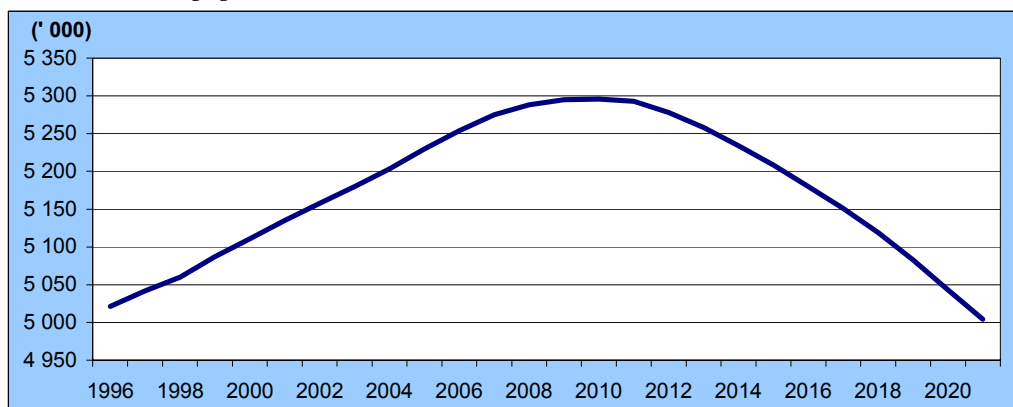
- **La démographie**

La démographie explique les deux tiers de tout écrivait un peu à la blague David K. Foot dans un livre influent publié en 1996, *Boom, Bust & Echo*. Il exagérait certainement, mais pas tant que ça. Les phénomènes démographiques constituent en effet des facteurs lourds de l'évolution économique. On a toutefois souvent tendance à n'en voir qu'une dimension, par exemple le vieillissement de la main-d'œuvre, et à oublier d'autres aspects qui sont également déterminants dans le déroulement de l'évolution économique. En fait, les phénomènes démographiques influencent non seulement l'offre de main-d'œuvre, mais également la demande de produits et de services, tant du point de vue de la quantité que de la nature de ce qui est demandé. En outre, il n'y a pas que le vieillissement de la main-d'œuvre qui est en cause du côté de l'offre de travail. D'une part, la structure de cette offre se modifie, son rythme de progression également. Mais plus encore, l'évolution de l'offre de main-d'œuvre interagit avec d'autres variables économiques clés, dont l'investissement et la productivité du travail pour modifier les grands équilibres du marché du travail.<sup>1</sup>

- Le ralentissement de la croissance démographique

Peut-être plus important encore que le vieillissement, le ralentissement de la croissance démographique a des impacts importants sur le marché du travail et sur celui des biens et des services. Le graphique 1 illustre la tendance observée au Québec depuis les dernières années, ainsi qu'une projection à l'an 2020.

**Graphique 1**  
**Évolution de la population de 15 à 64 ans, Québec 1996-2020**



Source : Prévisions démographiques de l'Institut de la statistique du Québec, scénario de référence.

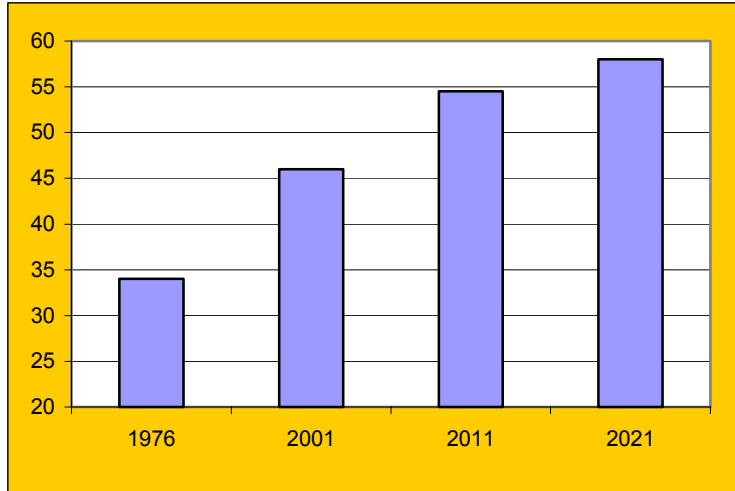
<sup>1</sup> Voir à ce propos Gabriel Laroche, *Changement démographique et travailleurs hautement qualifiés*, CETECH, printemps 2003.

Étant donné la grande inertie des phénomènes démographiques, la majorité des personnes qui auront entre 15 et 64 ans en l'an 2020 sont déjà nées et présentes dans la population actuelle du Québec. On peut donc être quasi assurés que le scénario de référence de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) se réalisera, à peu de choses près. Comme nous nous en tenons ici à la population de 15 à 64 ans, le déclin de celle-ci s'amorcera dans sept ou huit ans à peine. D'ici là, son rythme de croissance continue de ralentir, comme il le fait depuis plusieurs années déjà. Or, ce ralentissement pose déjà divers problèmes en lui-même. La principale difficulté vient de la rareté plus marquée de la main-d'œuvre et de ses effets sur les coûts. Ce ralentissement freine également la progression de la demande intérieure, ce qui affecte davantage certaines activités, dont le commerce de détail, les services personnels et certaines industries axées sur le marché domestique. Les entreprises peuvent alors être appelées à se tourner de plus en plus vers les marchés extérieurs ou vers des activités moins touchées par le ralentissement de la croissance démographique.

- Le vieillissement de la population active et des consommateurs

Le vieillissement de la population active entraîne évidemment son lot d'inquiétudes et d'ajustements nécessaires. Le graphique 2 met en évidence l'augmentation du poids relatif des 45 ans et plus dans la population adulte. Or, les travailleurs plus âgés ont des caractéristiques qui diffèrent de celles des plus jeunes. On pense souvent à leur capacité d'apprentissage jugée moindre par certains ou à leur intérêt plus restreint pour de la formation qu'ils ne pourront pas rentabiliser sur une aussi longue période que leurs cadets. Bien que ces affirmations ne fassent pas l'unanimité, force est d'admettre qu'en général les personnes plus âgées sur le marché du travail exercent des fonctions différentes et oeuvrent dans des secteurs qui ne sont pas toujours les mêmes que ceux des plus jeunes. Leurs attentes, leurs comportements, leurs perceptions, leurs intérêts peuvent différer. Ainsi, ces personnes accordent souvent une plus grande valeur à la stabilité d'emploi que les étudiants vivant chez leurs parents. Dans la mesure où un emploi ne leur offre pas ce genre de garantie, son attrait peut être réduit à leurs yeux.

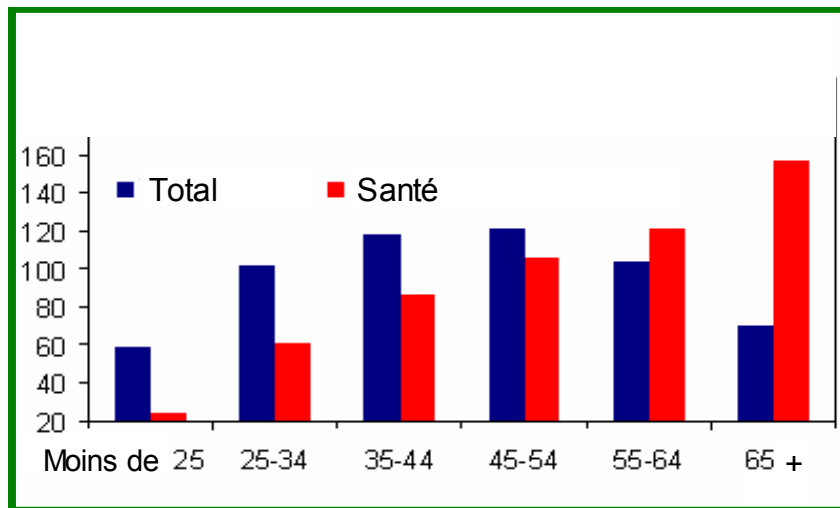
**Graphique 2**  
**Le poids des 45 ans et plus augmente dans la population adulte**



Source : Prévisions démographiques de l'Institut de la statistique du Québec, scénario de référence.

La transformation de la structure d'âge influence d'autre part la demande de biens et de services. Une illustration en est donnée au graphique 3. Les entreprises doivent tenir compte de cette réalité. Il est ainsi possible que certaines activités orientées vers des consommateurs plus jeunes soient forcées de se redéfinir face à une démographie qui leur est de moins en moins favorable.

**Graphique 3**  
**Consommation relative selon l'âge aux États-Unis (ensemble de la population = 100)**

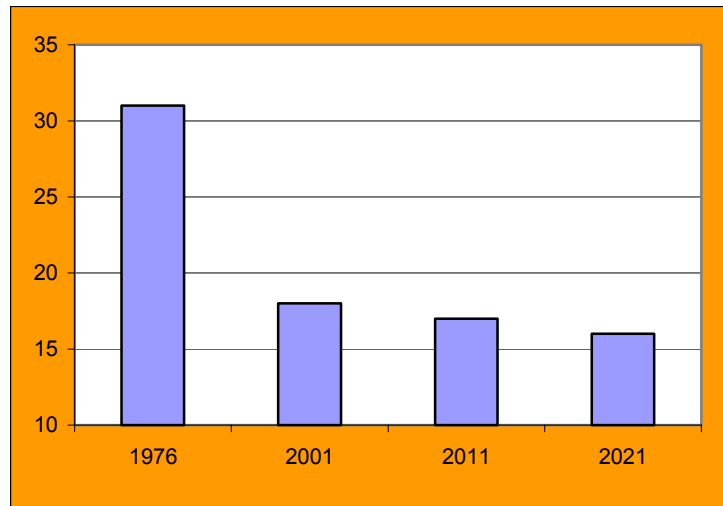


Source : Dismal Scientist, à partir des données du U.S. Bureau of Labor Statistics.

- La raréfaction de la main-d'œuvre jeune

La décélération marquée de l'entrée des jeunes sur le marché du travail, illustrée au graphique 4, a au moins deux conséquences importantes pour celui-ci.

**Graphique 4**  
**Proportion des 15-24 ans dans la population en âge de travailler, Québec**



Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active; et projections de l'Institut de la statistique du Québec pour 2011 et 2021

En premier lieu, les jeunes diplômés des études supérieures acquièrent les dernières connaissances scientifiques et techniques, et ils sont donc une source majeure de nouvelles compétences requises par les employeurs. Leur rareté de plus en plus prononcée oblige donc les entreprises à se tourner vers d'autres sources, dont l'immigration et la formation de la main-d'œuvre en emploi. Ces nouvelles sources ont toutefois des limites et elles supposent des coûts d'ajustement et d'adaptation parfois significatifs. Mais il y a plus : les jeunes occupent des emplois qui sont souvent fort différents de ceux de leurs aînés, pour des raisons que nous avons évoquées en partie dans la section précédente. Les étudiants et les jeunes adultes sans responsabilités familiales acceptent plus souvent un emploi instable, car cela s'accorde mieux avec leurs choix, leurs préférences et leur attachement plus temporaire au marché du travail. Or, certains types d'emploi correspondent à ces critères, et les entreprises qui les offrent auraient de la peine à les combler en l'absence d'une main-d'œuvre jeune disposée à les occuper. Là encore, les entreprises devront dans certains cas trouver des alternatives, soit en organisant le travail et la prestation de service autrement, soit en changeant carrément d'activité.

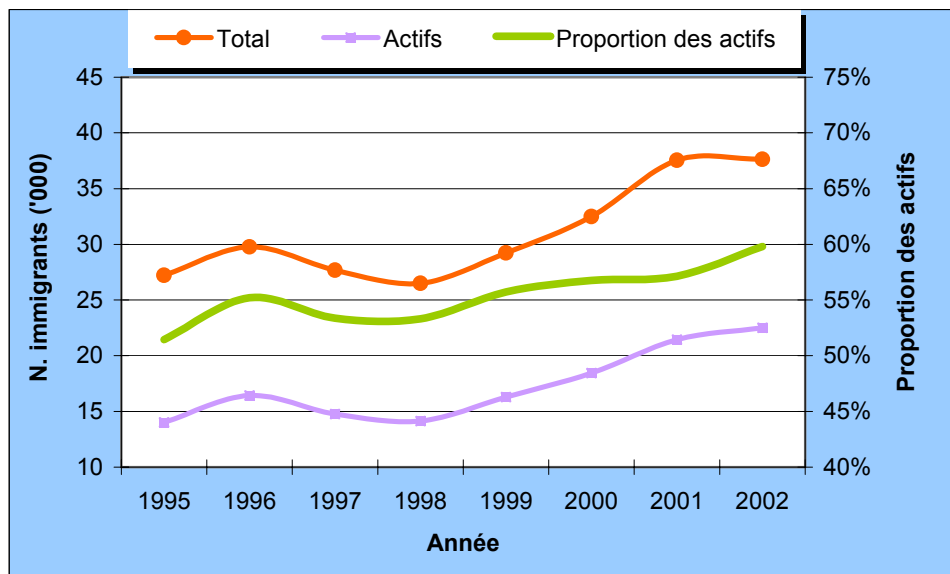
On a ainsi vu au cours des années fastes de la fin du dernier millénaire, les entreprises américaines de « fast food » et autres activités analogues se tourner vers une main-d'œuvre plus âgée, prestataire de l'assistance sociale ou même handicapée pour faire face à la pénurie de jeunes travailleurs, leur source historique de main-d'œuvre. D'autres

formes d'ajustement sont également possibles, mais elles comportent un coût et ils exigent une prise en charge.

- La diversification par l'immigration et l'entrée dans l'activité de nouveaux groupes

La faible croissance démographique, plus particulièrement dans les groupes en âge de travailler, suscite un appel à l'immigration qui s'est manifesté assez fortement à la fin des années quatre-vingt-dix, comme on le constate au graphique 5. Pendant cette période, l'immigration totale est passée d'un peu plus de 25 000 à plus de 35 000, ce qui constitue une croissance forte en termes relatifs. Toutefois, cet afflux récent demeure faible par rapport à celui du début des années cinquante, et il est très nettement inférieur à celui que reçoit l'Ontario. Bon an mal an, le Québec obtient autour de 13 % de l'immigration canadienne, contre plus de 50 % pour la province voisine, soit plus de 100 000 personnes par année. L'entrée d'immigrants au Québec est largement tributaire de l'état du marché du travail. On a notamment constaté au cours des dernières années que la forte demande pour des travailleurs hautement qualifiés a transformé la composition de la population immigrante dans le sens du relèvement des compétences mesurées par la scolarité ou la profession exercée.<sup>2</sup>

**Graphique 5**  
**Nombre total d'immigrants et d'immigrants actifs\* admis au Québec et**  
**proportion des actifs, 1995-2002**



\* Immigrants de 15 ans et plus comptant se joindre à la population active.

Source: MRCI, Tableaux de l'immigration au Québec, 1995-1999, Québec, MRCI, mars 2000 p.21.

MRCI, Tableaux de l'immigration au Québec, 1998-2002, Québec, MRCI, mai 2003 p.38.

<sup>2</sup> Voir CETECH, Les travailleurs hautement qualifiés au Québec : Portrait dynamique du marché du travail et facteurs d'ajustement, à paraître février 2004, pages 180 et suivantes.

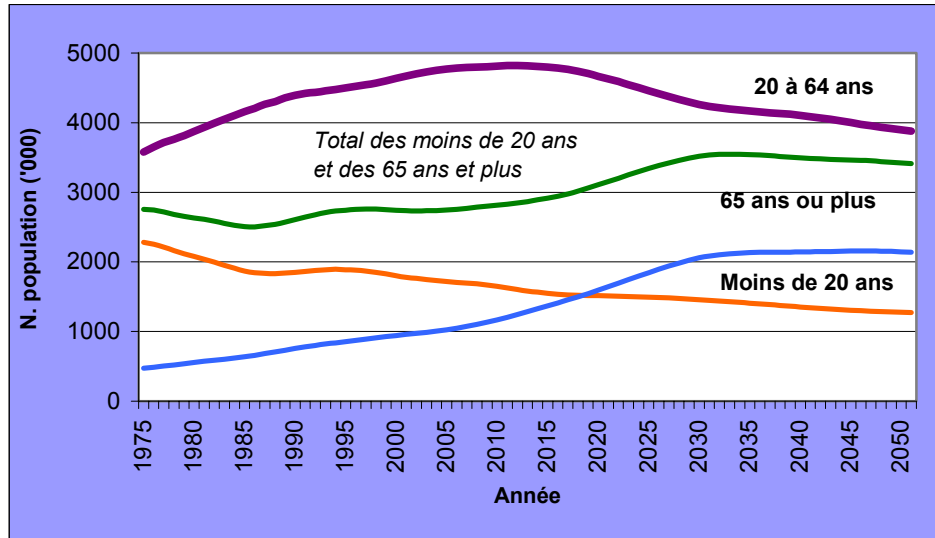
Outre la contribution accrue de l'immigration, d'autres sources dont celle des prestataires de l'assurance-emploi pourraient vraisemblablement être davantage mobilisées au cours des prochaines années. On sait qu'au Québec le taux de dépendance sociale est élevé, le deuxième au Canada après celui de Terre-Neuve et bien au-delà des taux américains. Évidemment, cette mobilisation ne pourra se réaliser de manière productive et acceptable socialement que si plusieurs conditions sont remplies, dont la première est celle d'une activité économique porteuse d'emplois.

- Une illustration des principales tendances démographiques

Le graphique 6 résume en quelques courbes certaines des évolutions démographiques qui attendent le Québec au cours des prochaines années. Bien entendu, l'horizon de 2050 est encore lointain, et les choses peuvent changer de manière significative d'ici là, notamment en matière de taux de natalité et de mouvements migratoires. Il s'agit donc d'un scénario de référence, et non pas d'une certitude. Cela dit, nous savons que ces tendances vont se poursuivre sur un horizon plus rapproché car, comme nous l'avons souligné, les phénomènes démographiques ont une grande inertie, étant donné la faible vitesse de reproduction de l'espèce humaine. Une génération dure en effet au moins vingt-cinq ans, voire davantage. Tout changement de comportement du côté du taux de natalité, même marqué, n'a donc d'incidence sur le marché du travail que plusieurs années plus tard. À moyen terme donc, les jeunes générations seront moins nombreuses sur le marché du travail, les plus âgées le seront davantage, le poids relatif des inactifs (appréhendé dans le graphique comme la somme des moins de vingt ans et des soixante-cinq ans et plus) sera accru, ce qui pèsera sur la progression du niveau de vie.

Des changements de comportement, par exemple une participation beaucoup plus forte des plus de soixante-cinq ans au marché du travail, pourraient modifier substantiellement ce portrait. De même, des progrès technologiques significatifs et des investissements accrûs dans le capital productif, tant humain que physique, pourraient contribuer grandement à faire face aux défis associés à ces tendances démographiques. Nous examinerons certains de ces changements dans la suite du texte.

**Graphique 6**  
**Population du Québec par groupe d'âges, données historiques 1975-2000**  
**Projection 2000 à 2051 (scénario moyen)**



Sources: Statistique Canada, *EstimatiSources la population, selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, provinces et territoires, données annuelles* (CANSIM tableau 051-0001); ISQ, *Perspectives de la population du Québec, selon le sexe et le groupe d'âge, 1996-2051* (scénario moyen de décembre 1998).

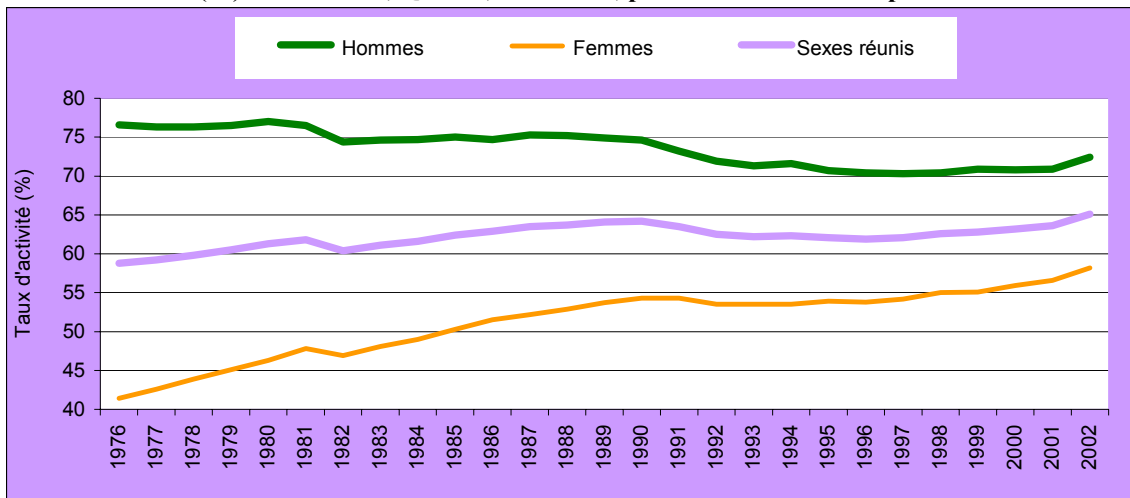
- **Les transformations sociales**

Les transformations sociales substantielles qu'a connues le Québec, à l'instar des autres sociétés industrialisées, sont en partie à l'origine des tendances démographiques observées et en partie une réponse à celles-ci. Nous ne ferons qu'effleurer ce vaste sujet ici en insistant sur deux transformations qui nous semblent particulièrement significatives.

- La participation massive et durable des femmes au marché du travail et les ajustements requis (conciliation famille/travail...)

Sans nul doute l'une des transformations sociales et économiques les plus importantes des trente dernières années, la participation de plus en plus massive et durable des femmes au marché du travail a notamment permis d'augmenter sensiblement la main-d'œuvre disponible. Le graphique 7 montre à quel point la différence de comportement entre les deux sexes eu égard à la participation au marché du travail a été grande. Tandis que le taux d'activité des hommes déclinait continuellement dans la foulée des récessions

**Graphique 7**  
**Taux d'activité (%) selon le sexe, Québec, 1976-2002, personnes de 15 ans et plus**

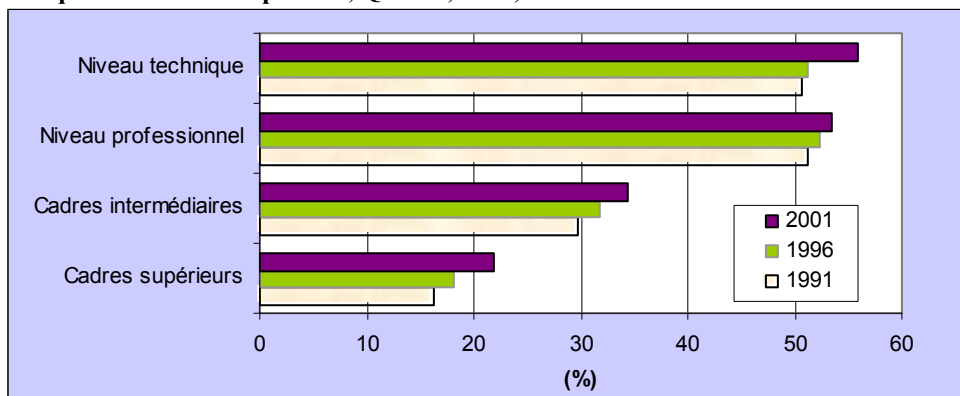


Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

du début des années quatre-vingt et quatre-vingt-dix, à cause à la fois d'une prise de retraite de plus en plus hâtive et d'une scolarisation en progression, le taux d'activité des femmes quant à lui croissait sans arrêt, passant d'environ 40 % en 1976 à près de 60 % en 2002. Les femmes ont notamment tiré profit de la création d'emploi dans les services publics et privés, dont plusieurs sont typiquement « féminins », tandis que les hommes souffraient du recul des emplois des secteurs primaire et manufacturier et de la construction, plus « masculins ».

Une autre dimension fondamentale de l'évolution de la participation des femmes au marché du travail depuis trente ans est d'ordre qualitatif. Outre le fait qu'elles occupent une part sans cesse croissante de l'emploi, soit 45,7 % en 2002 contre 35,4 % en 1976, leur place dans l'emploi hautement qualifié a crû davantage encore.

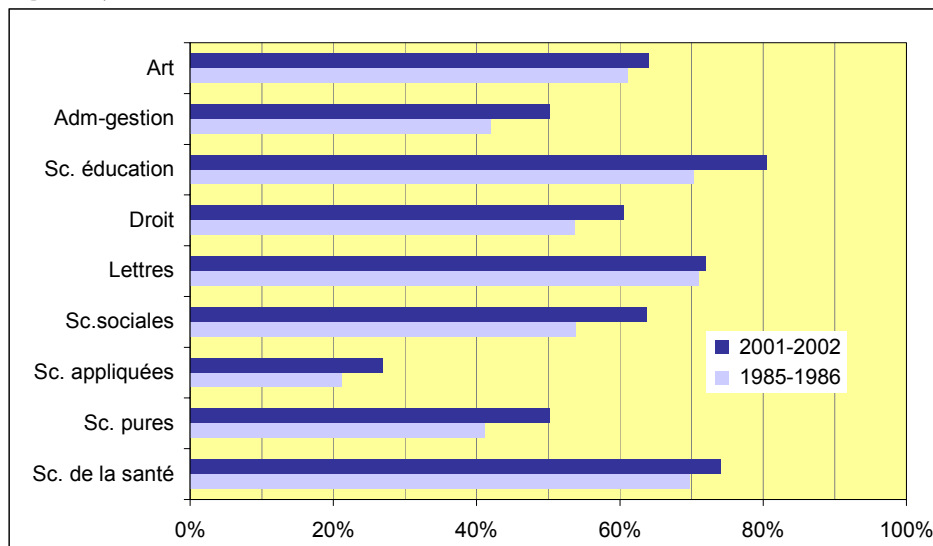
**Graphique 8**  
**Proportion (%) de femmes dans l'emploi hautement qualifié total (sexes réunis) de chaque niveau de compétence, Québec, 1991, 1996 et 2001**



Source : Statistique Canada, Recensement. La définition de l'emploi hautement qualifié retenue ici est celle de l'emploi qui requiert habituellement un diplôme collégial technique ou plus. Cette définition correspond à la couverture élargie des ressources humaines en science et technologie de l'OCDE.

Comme on peut le constater au graphique 8, la part relative de l'emploi hautement qualifié occupée par les femmes a progressé pour tous les genres de qualification retenus entre 1991 et 2001. En fait, lorsqu'on examine uniquement la situation des cohortes plus jeunes, l'avance des femmes apparaît clairement, ce qui va d'ailleurs de pair avec une scolarisation nettement plus poussée des jeunes femmes, comme le montre le graphique 9. Dans tous les domaines, à la seule exception des sciences appliquées, elles constituent dorénavant au moins cinquante pour cent des effectifs, et dans certains domaines, dont les sciences de la santé, plus de 70%.

**Graphique 9**  
**Pourcentage des femmes étudiantes par domaine d'études universitaires, (total),**  
**Québec, 1985-1986 et 2001-2002**



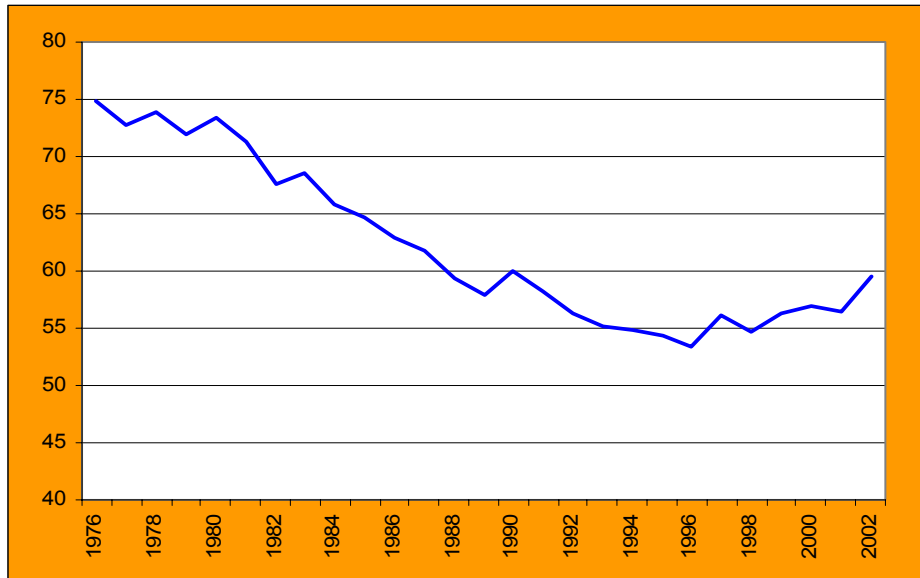
Source : ministère de l'Éducation du Québec, compilation CETECH.

Tant la présence massive des femmes sur le marché du travail que leur place de plus en plus marquée dans l'emploi hautement qualifié ont contribué de manière essentielle à la progression de l'emploi, de l'économie et des niveaux de vie au cours du dernier quart du vingtième siècle. Toutefois, à l'heure actuelle il semble que la progression de la participation des femmes au marché du travail connaît un fléchissement. Cela s'explique sans doute en partie par le fait que leur taux d'activité est désormais élevé et que toute progression additionnelle risque d'être plus difficile car elle concernerait des femmes ayant certains handicaps face au marché du travail, dont une faible scolarité ou des charges familiales très lourdes. En fait, on a commencé à parler de la conciliation travail famille au Québec au cours de la dernière campagne électorale, soit environ une génération après que le problème ait commencé à se poser sérieusement pour une multitude de familles. De toute évidence, et l'exemple des pays scandinaves est là pour nous en convaincre, toute hausse significative de la participation des femmes au marché du travail, par ailleurs indispensable à la bonne santé du marché du travail et de l'économie, doit passer par des solutions réelles à ce problème. À cet égard, les responsabilités sont partagées : ainsi, les employeurs qui trouveront moyen d'attirer et de conserver une main-d'œuvre féminine grâce à une offre de soutien à ce chapitre bénéficieront d'un avantage sur les autres.

- Le comportement des personnes âgées sur le marché du travail

La grande nouvelle sur le marché du travail québécois en 2002 fut le retournement soudain et marqué de la tendance séculaire à la baisse du taux d'activité des personnes de cinquante-cinq ans et plus, particulièrement les hommes.<sup>3</sup>

**Graphique 10**  
**Taux d'activité des travailleurs de 55 à 64 ans, Québec**



Source : CETECH à partir des données de Statistique Canada

Le graphique 10 nous montre le déclin de ce taux d'activité pendant plus de vingt ans, puis un retournement commencé en 1998 et qui s'est accéléré en 2002, vraisemblablement pour deux raisons, la première étant le dégonflement de la bulle boursière qui a entraîné des pertes dans les portefeuilles de retraite, ce qui a forcé beaucoup de travailleurs âgés à revoir leurs plans, et la seconde liée à la présence de plus en plus importante de travailleurs hautement qualifiés dans ces cohortes. Ces personnes ont investi longtemps en formation, elles ont commencé leur vie active assez tard et elles n'occupent pas en général des emplois aussi affectés par le vieillissement que ceux qui ont des exigences physiques élevés. Si cette tendance au maintien en emploi des travailleurs plus âgés devait se poursuivre, elle changerait assez radicalement la donne, tant du point de vue du marché du travail que de celui des régimes de pension et des équilibres budgétaires publics.

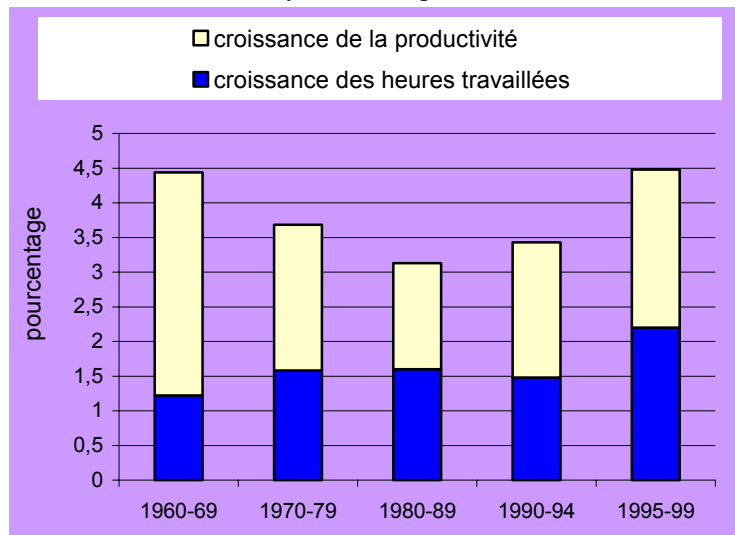
<sup>3</sup> Voir CETECH, *La revue du nouveau marché du travail*, volume 3, numéro 1, printemps 2003.

- **La technologie et les gains de productivité**

La technologie, qu'il faudrait nommer la technique au sens strict du terme, est la manière de faire les choses, c'est-à-dire comment on combine les éléments qui entrent dans la production des biens et des services que nous consommons. La technique est intimement associée à l'aventure humaine depuis le début, et ce sont les progrès techniques au sens large qui ont permis le développement des sociétés complexes et matériellement développées que nous connaissons aujourd'hui.

La croissance économique, qui est la mesure usuelle de la progression de la richesse et du bien-être, dépend essentiellement de deux sources, comme on le voit au graphique 11 qui porte sur la situation américaine des quarante dernières années. La première de celles-ci est l'augmentation des heures travaillées. Ces heures croissent non pas parce que chaque individu travaille de plus longues heures, mais parce que plus de gens travaillent. On l'a vu précédemment, l'accès massif des femmes au marché du travail a fait progresser fortement les heures travaillées, et a donc contribué à la croissance. L'augmentation de la productivité constitue l'autre source essentielle de la croissance. Sa contribution est parfois plus importante que celle qui vient de la croissance des heures travaillées.

**Graphique 11**  
**Croissance annuelle moyenne de la productivité, États-Unis**



Source : Joseph E. Stiglitz et Carl E. Walsh, Economics, 3<sup>rd</sup> édition, Norton & Company, 2002.

Les innovations techniques qui ont jalonné l'histoire ont essentiellement permis de faire beaucoup plus en une heure de travail, c'est-à-dire qu'elles ont contribué à la croissance de la productivité. Chaque nouvelle invention ou innovation technique a contribué à cette croissance via l'investissement dans les équipements et les infrastructures de production. Dans le contexte démographique qui est le nôtre, marqué par un ralentissement sérieux et éventuellement par un déclin de la somme des heures travaillées par l'ensemble de la force de travail québécoise, le rôle que joueront à la fois les progrès techniques et les investissements dans le maintien et la progression des niveaux de vie sera décisif. Voilà

certainement un défi de premier ordre pour le Québec qui traditionnellement a traîné de l'arrière en cette matière par rapport notamment à l'Ontario.

- *Le déclin de l'emploi manufacturier*

La progression de la productivité n'a pas que des effets bénéfiques, du moins à court terme. Elle bouleverse en effet l'organisation de la production et du travail, et elle a souvent pour conséquence d'entraîner des pertes d'emploi là où elle augmente fortement. Au début du vingtième siècle, l'emploi agricole a été littéralement laminé par les progrès de la productivité qui passaient par la mécanisation des travaux. La main-d'œuvre de ce secteur est passée de la moitié de la force de travail totale à moins de 2% aujourd'hui, et cela en même temps que le volume de production augmentait. Bien entendu, ceux qui ont été rejetés de l'activité agricole ont dû se recycler dans d'autres activités, dont les activités manufacturières qui ont pris une expansion considérable lors de la première moitié du vingtième siècle, et même au-delà. La reconversion ne fut certainement pas toujours facile ou même réussie, mais dans l'ensemble son bilan a été positif.

Ce qui est survenu dans l'agriculture a commencé à se manifester dans l'activité manufacturière dans l'après deuxième guerre mondiale. Au début, l'emploi manufacturier a continué sa croissance mais il a perdu en importance relative face à l'emploi tertiaire. Puis, depuis environ un quart de siècle, c'est le volume même de l'emploi manufacturier qui baisse dans les pays développés. On a parlé alors de « désindustrialisation », mais il s'agit d'une « désindustrialisation » bien particulière car elle s'accompagne d'une augmentation considérable de la production industrielle.

Pas plus tard que le 10 octobre dernier, une étude de Joseph Carson, qui est premier vice-président et économiste pour Alliance Capital, un important gestionnaire de fonds américain, mettait en évidence que le déclin de l'emploi manufacturier était mondial depuis 8 ans, et que le pays qui en a le plus perdu est la Chine, pourtant considérée il n'y a pas si longtemps comme un pays en voie de développement, et donc comme un pays où l'emploi manufacturier devrait croître. Celle-ci a pourtant réduit son emploi manufacturier de 15 millions pendant cette période, ce qui correspond à près de 15% du stock de départ. Pendant ce temps, les États-Unis en perdaient 2 millions, soit 11% de l'emploi du secteur.<sup>4</sup>

En fait il s'agit là d'un processus normal constaté depuis plusieurs décennies : les économies qui se développent perdent des emplois manufacturiers. La chute mondiale de l'emploi manufacturier entre 1995 et 2002 a égalé celle observée aux États-Unis, soit 11%, mais durant ce temps la production manufacturière de la planète progressait de plus de 30%, à cause de gains de productivité considérables.

La rationalisation de l'emploi manufacturier est donc un processus de long terme qui affectera encore des personnes et des entreprises à l'avenir. On peut toutefois penser que l'ampleur de celles à venir sera moindre que lors des rationalisations passées, notamment au début des années quatre-vingt, et ce tout simplement parce que le poids relatif de

---

<sup>4</sup> ([www.alliancecapital.com/CDA/PBS\\_tempCDADetail1/0.5991.1\\_0\\_379\\_0\\_0.00.html](http://www.alliancecapital.com/CDA/PBS_tempCDADetail1/0.5991.1_0_379_0_0.00.html)).

l'emploi qui s'y trouve est bien inférieur à celui d'il y a vingt ans. Par contre, cette rationalisation qui avait d'abord touché les vieilles activités manufacturières comme l'habillement ou l'acier rejoint maintenant les industries dites de haute technologie, notamment la fabrication de matériel informatique et de télécommunication.

Assez curieusement, le Canada et le Québec se sont écartés de cette évolution mondiale entre 1995 et 2002. Nous sommes en effet avec le Mexique et l'Espagne les seuls pays d'importance où l'emploi manufacturier a crû durant cette période, selon l'étude de Carson. Pourquoi nous sommes-nous tant singularisés?

Nos entreprises ont longtemps bénéficié au cours des années quatre-vingt-dix d'un taux de change extrêmement favorable, en sus d'un accès amélioré au marché américain dans le cadre de l'ALENA. En outre, nos gouvernements ont, du moins pour certains d'entre eux, soutenu le développement de l'emploi manufacturier, notamment dans les activités de haute technologie. Cette période de grâce nous a permis d'augmenter notre emploi manufacturier en 1995 et 2002 alors qu'il baissait presque partout ailleurs dans le monde. Cette situation exceptionnelle a pris fin avec l'envolée du dollar, qui s'est apprécié de plus de 20% en un an, ce qui provoque un stress énorme, concentré sur une période très courte, pour les entreprises touchées. À cela s'ajoute la chute des investissements dans les biens et services associés aux technologies de l'information et des communications depuis le début de 2001, l'abandon par le nouveau gouvernement québécois des généreuses aides destinées aux entreprises de ces créneaux, et le ralentissement économique américain. Le graphique 12 illustre la progression fulgurante de l'emploi manufacturier entre 1995 et 2002. Malheureusement, la perte cumulée au cours des douze derniers mois est de 16 000 au Québec et de 66 000 au Canada.

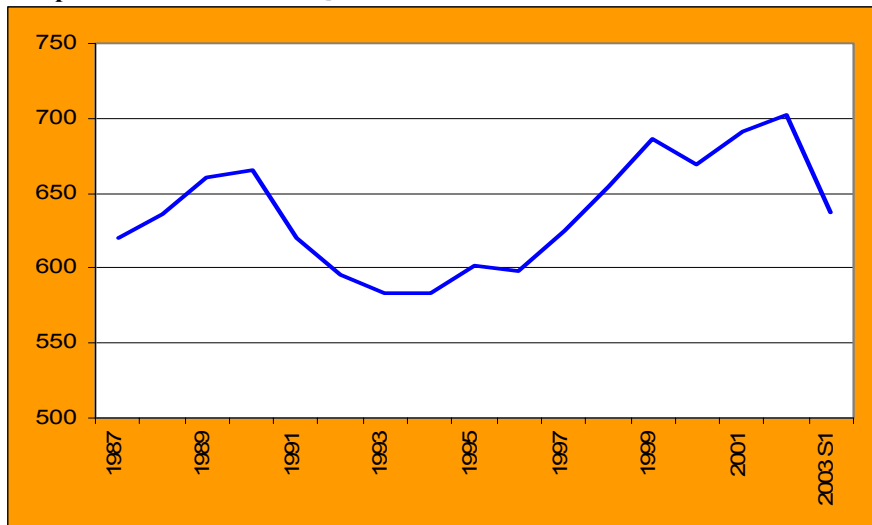
Le réalignement de l'emploi manufacturier par rapport à sa tendance historique risque donc d'être difficile et pénible au Québec au cours des prochaines années. Le mieux que les pouvoirs publics pourront faire sera d'accompagner ce réalignement par différentes mesures, mais il ne serait ni réaliste ni souhaitable d'y résister.

- ***La croissance du capital humain***

La tendance séculaire à l'augmentation des connaissances se mesure notamment par l'examen de la scolarisation de la population active. Il ne s'agit que d'une mesure partielle du capital humain qui comprend les autres éléments de la capacité de production humaine que sont l'expérience, les habiletés et les compétences observables ou pas. L'évolution de la scolarisation au Québec et au Canada a été spectaculaire, comme on peut le constater au graphique 13.

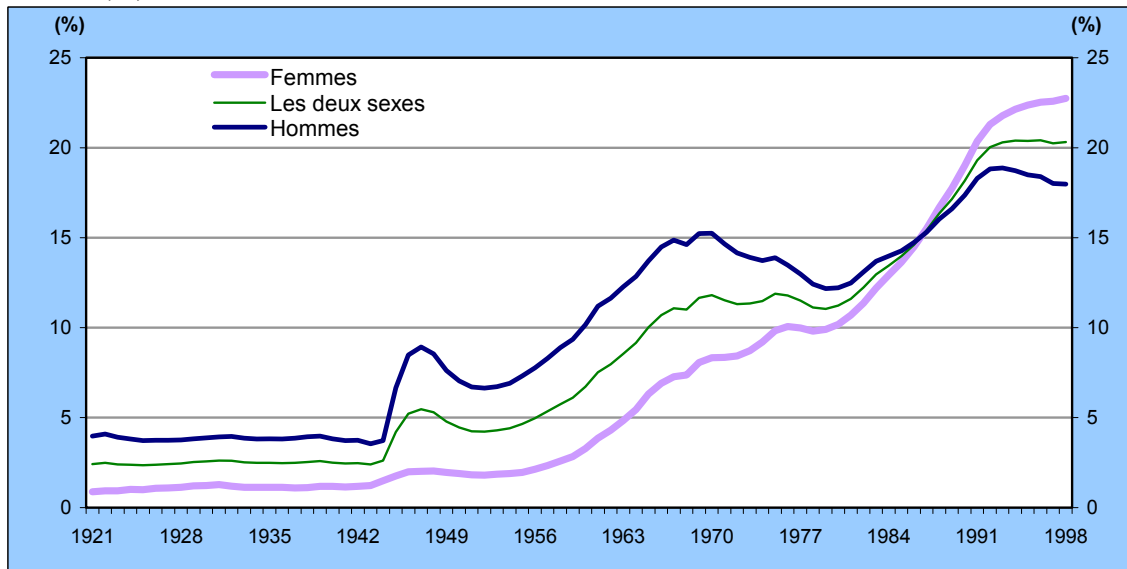
Combiné aux nouvelles technologies, notamment celles de l'information et de la communication, ce capital humain accrû a certainement contribué de manière importante à la forte croissance de la fin des années quatre-vingt-dix, et il aura un rôle décisif à jouer dans l'adaptation aux conditions économiques et sociales changeantes à l'avenir.

**Graphique 12**  
**Emploi manufacturier au Québec**



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

**Graphique 13**  
**Taux d'inscription à temps plein dans les universités canadiennes, population de 18-24 ans, 1921 à 1998 (%)**



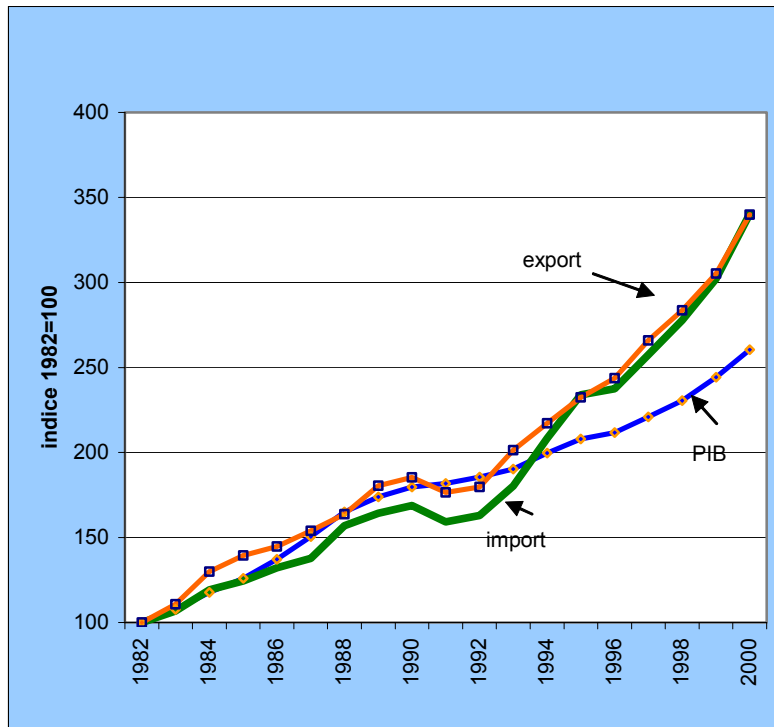
Source : W. Clark, *Cent ans d'éducation scolaire*, Statistique Canada, Revue trimestrielle de l'éducation, vol.7, no. 3.

- **La « mondialisation »**

Le terme a été tellement utilisé et même galvaudé au cours des dernières années à différentes fins qu'il a sans doute suscité un certain scepticisme chez plusieurs. Il recouvre pourtant une réalité lourde de l'histoire économique moderne, à savoir la

multiplication et l'accélération des échanges et de l'intégration économiques sous toutes leurs formes. Que se soit le commerce des marchandises, les mouvements de capitaux, la délocalisation de la production, l'interconnexion des marchés financiers, la planification et la conduite des affaires économiques au sein des grandes entreprises ou la mobilité accrue des personnes, les différentes figures de la mondialisation ont tissé un réseau serré d'influences qui fait en sorte que des décisions prises dans un lieu donné ont souvent des répercussions à très grande échelle. À certains égards, la mondialisation accentue la vulnérabilité de certains territoires, certaines industries ou certaines professions en les rendant dépendants de développements dont ils n'ont pas la maîtrise. Par contre, elle offre également des opportunités tout à fait exceptionnelles pour les producteurs inventifs, originaux et alertes qui arrivent à tirer profit de marchés sans commune mesure avec le marché intérieur d'origine. La mondialisation n'est toutefois pas irréversible à court ou à moyen terme. Des circonstances particulières comme la lutte au terrorisme et la préoccupation pour la sécurité intérieure qui colorent fortement les actions de la présente administration américaine ne sont guère favorables à un développement harmonieux des rapports économiques mondiaux.

**Graphique 14**  
**Évolution du PIB, des exportations et des importations, Québec,**  
**1982=100**



Source : Institut de la statistique du Québec

Le graphique 14 fournit une mesure de la progression de la mondialisation dans le cas du Québec. On y constate qu'entre 1982 et 2000, le PIB nominal a été multiplié par un peu plus de deux fois et demi, tandis que tant les exportations que les importations croissaient d'environ trois fois et demie, ce qui fait que leur poids relatif dans le PIB a crû de manière significative.

Ce que ne disent pas ces chiffres, non plus que l'essentiel du discours sur la mondialisation, qu'il y soit favorable ou non, est que dans le cas du Québec et du Canada, la mondialisation en cours depuis le début des années quatre-vingt-dix a essentiellement voulu dire la continentalisation accrue. Notre dépendance face au marché américain a bondi pendant cette période, ce qui comporte à la fois des avantages importants et des inconvénients majeurs. Au chapitre des avantages, nos exportations vers le marché américain ont été à peu près la seule composante dynamique de l'activité économique pendant une bonne partie de la dernière décennie. Quant aux inconvénients, ils sont réapparus récemment tant à cause du ralentissement de l'économie américaine que de la nouvelle insistance de l'administration républicaine en place sur les questions de sécurité, au détriment notamment des considérations commerciales, et parfois même des droits les plus fondamentaux des personnes, surtout si celles-ci ne sont détentrices de la nationalité américaine.

L'émergence de nouveaux pays sur la scène économique internationale, la Chine au premier rang de ceux-ci, suscite des inquiétudes. On craint dans certains milieux l'invasion des produits manufacturés à bon marché en provenance de ce pays. Quoique compréhensibles, ces craintes doivent néanmoins être relativisées. Des échanges commerciaux avec la Chine et d'autres pays comportent également des avantages significatifs, dont la possibilité pour les consommateurs et les producteurs d'ici d'acquérir à meilleur coût les produits qu'ils désirent. Un autre bénéfice important viendra avec l'enrichissement des citoyens de ces pays qui deviendront alors des consommateurs non négligeables pour les productions d'ici. Enfin, la diversification des marchés est un gage de stabilité et de sécurité. Dépendre d'un seul pays pour l'essentiel de nos exportations n'est tout simplement pas une situation souhaitable à moyen et à long termes.

## LES PHÉNOMÈNES CONJONCTURELS

Bien que les tendances à long terme soient fondamentales, force est d'admettre que dans la pratique, et encore plus dans les perceptions, les considérations immédiates influencent peut-être davantage nos vies, nos alternatives, nos choix et nos décisions tels que les comprenons. Nous allons en relever quelques-unes qui seront sans doute très présentes sur l'horizon plus immédiat pour l'économie du Québec.

- ***La montée du dollar canadien***

Depuis un peu plus d'un an, le dollar canadien a gagné au-delà de 20% en valeur face à la devise américaine. Compte tenu de l'importance de ce marché pour notre secteur manufacturier, il est clair qu'une appréciation d'une telle ampleur en un temps si court produit un stress considérable sur les entreprises exportatrices, notamment celles qui oeuvrent dans des activités intensives en main-d'œuvre comme l'habillement, le textile et la transformation alimentaire. Même les secteurs plus intensifs en capital n'échappent pas à la hausse du huard, qui est dû essentiellement à la faiblesse du dollar américain qui recule devant l'Euro, le Yen et toutes les autres devises importantes.

- ***La situation économique et politique américaine, et celle du reste du monde.***

La faiblesse du dollar américain est en partie causée par un rajustement normal et qui a beaucoup tardé à cause du statut spécial du billet vert dans l'économie mondiale. Elle est également tributaire de déséquilibres majeurs dans l'économie américaine, dont les trois déficits ( budgétaire, de l'épargne et du commerce international) figurent en bonne place. La crise majeure de confiance qui accompagne les scandales financiers et ceux de la gouvernance des entreprises affecte également de plus en plus le comportement des épargnants et celui des investisseurs étrangers de capitaux, ce qui contribue aussi à l'affaiblissement du dollar. À ces causes s'en ajoutent d'autres de diverses natures, tant politiques qu'économiques qui influenceront la conjoncture dans les prochains mois et les prochaines années.

Du côté positif les dernières données, tant celles du marché du travail américain que celles touchant l'activité productive, laissent présager un redémarrage qui devrait favoriser nos exportations. Les gains de productivité étonnants réalisés récemment dans l'industrie manufacturière ont permis d'en rehausser la rentabilité, et quoiqu'ils ne soient pas soutenables à moyen terme, ils contribuent dans l'immédiat à relancer l'investissement, et éventuellement l'emploi. Le maintien d'une politique monétaire particulièrement accommodante s'inscrit également dans les tendances positives à court terme, mais elle devrait contribuer à la continuation de la baisse du billet vert, ce qui annulera en partie les bénéfices que les exportateurs québécois tireront de la stimulation de l'activité économique américaine que ces bas taux permettent.

Le contexte politique pèsera particulièrement lourd dans la balance en 2004 chez nos voisins du sud. Cette année d'élection présidentielle a déjà commencé à favoriser les décisions allant dans le sens d'un renforcement des mesures protectionnistes à l'œuvre depuis un certain temps. Le Canada parviendra-t-il à échapper quelque peu aux effets de celles-ci? Cela dépendra en partie de la capacité du nouveau premier ministre fédéral à rétablir une relation privilégiée avec le président américain. Celui-ci sera néanmoins

extrêmement sensible aux pressions venant d'intérêts industriels particuliers susceptibles d'aider ou de nuire à sa réélection.

La relance économique constatée en deuxième partie de 2003 n'est pas qu'américaine. Des pays émergents, dont la Chine au premier chef, jouent un rôle de plus en plus important de moteur économique bien au-delà des frontières, notamment par le biais des importations. Un certain discours politiquement opportuniste particulièrement fréquent aux États-Unis accuse ce pays de nuire aux intérêts économiques américains. En fait, la Chine a significativement contribué à la relance mondiale récente grâce à ses appétits croissant pour des biens et des services étrangers.<sup>5</sup> Le Japon semble de son côté sortir de sa longue torpeur, et l'union européenne est également en voie de reprise. Les perspectives sont aussi favorables du côté de l'Amérique latine. Bref, le contexte économique international devrait contribuer à la santé économique du Québec en 2004.

Enfin, diverses inconnues demeurent. Les plus importantes sont sans doute celles de nature géopolitique découlant des orientations de l'administration américaine et de leurs répercussions. L'enlèvement en Iraq se confirme un peu plus chaque jour et ses coûts s'élèvent en conséquence, la lutte au terrorisme nourrit peut-être davantage celui-ci qu'elle ne le fait reculer, la préoccupation pour la sécurité nationale, combinée à la politique électorale contribue à la montée du protectionnisme et possiblement à la guerre commerciale. Bref, un certain nombre d'interrogations pèsent lourd dans l'évaluation du contexte plus large.

- ***La fin de l'Accord multifibres et l'entrée de la Chine dans l'organisation mondiale du commerce***

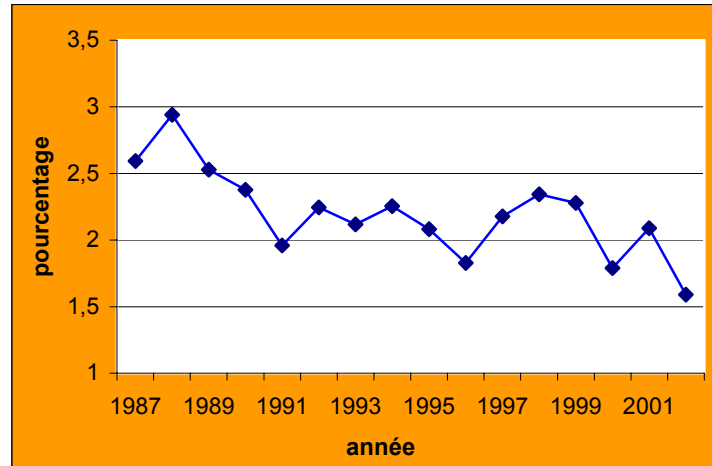
Examinées dans le cadre plus général des forces, tant économiques que politiques associées à la mondialisation, la fin de l'Accord multifibres et l'entrée de la Chine dans l'organisation mondiale du commerce apparaissent comme des mesures cohérentes avec la volonté de bâtir un monde à la fois plus ouvert, plus prospère et éventuellement plus égalitaire. Cela ne veut évidemment pas dire qu'aucune conséquence difficile n'en découlera pour personne.

Le cas des industries du textile et du vêtement doit également être compris dans une perspective appropriée. Ces deux industries sont encore plus affectées que d'autres activités manufacturières par un déclin structurel de l'emploi, à cause de la baisse tendancielle des dépenses d'habillement dans le budget des ménages, en termes de part des dépenses totales. Ce fait se combine à la hausse généralisée de la productivité manufacturière dont il a été question précédemment pour expliquer le déclin spectaculaire de l'emploi. Quant à la baisse relative de la demande pour les produits du vêtement et du textile, elle est essentiellement due à l'effet de richesse qui fait que d'autres biens, dont principalement des biens durables et des services, voient leur part relative augmenter partout où le revenu des ménages augmente.

---

<sup>5</sup> The Economist, *The world economy*, November 20<sup>th</sup>, 2003.

**Graphique 15**  
**L'emploi dans l'industrie du vêtement en proportion de**  
**l'emploi total, Québec**



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, données annuelles.

Le graphique précédent illustre ce déclin structurel sur la période 1987 à 2002 pour l'industrie du vêtement. D'environ 3% de l'emploi total, sa part avoisine maintenant 1,5%, soit un déclin de la moitié en quinze ans à peine. Au cours de ces années, la perte a été d'environ 18 000 emplois, soit de 90 000 en 1988 (un sommet conjoncturel), à 72 000 en 2001 (un autre sommet conjoncturel), et ce en dépit du dollar faible et de l'ALENA, et bien avant l'entrée de la Chine dans l'OMC ou la fin de l'Accord multifibres. Le graphique permet de constater la chute brusque de 2002, année où on passe à environ 57 000 emplois, pour les raisons d'ordre conjoncturel mentionnées précédemment. Le choc est évidemment brutal, mais il constitue un rééquilibrage après une période atypique de croissance de l'emploi manufacturier nourri par des circonstances exceptionnelles.

- ***L'« exode » des emplois vers les pays à bas coûts de main-d'œuvre***

Des craintes s'expriment vigoureusement depuis quelques mois quant à un «exode» des emplois, et pas seulement des emplois manufacturiers faiblement ou moyennement qualifiés, vers des pays à bas coûts de main-d'œuvre. Comme bien d'autres phénomènes, cette nouvelle crainte est d'origine américaine. Elle a trouvé un terrain fertile en 2002 et au début de 2003 alors que la reprise économique était à la fois bien timide et destructrice d'emplois. Faire porter l'odieux de cette situation sur des étrangers constituait alors un expédient fort commode, tant pour des milieux d'affaires qui cherchaient ainsi à obtenir certains traitements de faveur que pour la classe politique qui trouvait alors une noble cause à défendre, sans grand danger. Les bénéfices que les uns et les autres pouvaient en tirer à court terme semblaient donc alléchants, et ce malgré les coûts beaucoup plus élevés à moyen et à long termes, coûts par ailleurs si diffus dans l'ensemble de l'économie qu'ils ne peuvent pas être aisément mesurés et encore moins attribués facilement à qui ou à quoi que ce soit.

Bien évidemment, cette inquiétude américaine a franchi nos frontières aussi facilement qu'un film d'Hollywood, et des groupes d'intérêt ont repris le discours de leurs homologues américains, même dans des secteurs où l'exode observé des emplois

américains se faisait surtout au profit du Canada.<sup>6</sup> Force est d'admettre que pour l'instant nous ne disposons tout au plus que d'évidences anecdotiques sur le phénomène ainsi que sur son ampleur, ce qui permet à n'importe qui de dire n'importe quoi, surtout s'il peut en tirer un avantage quelconque.

Ceux qui possèdent une mémoire qui remonte aussi loin que la fin des années quatre-vingt-dix se souviendront que le puissant lobby des technologies de l'information et des communications était alors parvenu à faire pression efficacement sur les pouvoirs publics un peu partout en Amérique du Nord et ailleurs dans le monde pour obtenir des avantages fiscaux substantiels, un traitement de faveur en matière d'immigration de personnel qualifié, ainsi que des investissements publics en éducation destinés à fournir à ses membres une main-d'œuvre abondante, et donc relativement bon marché, le tout sur la base de prévisions de besoins irréalistes. À l'époque, les États-Unis, et le Canada dans une moindre mesure, ne s'inquiétaient pourtant guère du fait qu'ils vidaient certains pays du Tiers Monde de ressources humaines cruciales pour leur développement. Au contraire, dans le cas canadien on agitait même le spectre d'un exode de cerveaux du pays vers les États-Unis, sur la base là encore d'évidences anecdotiques qui étaient le contraire de la réalité.

On comprendra donc que nous sommes prudents face à ce nouveau cri d'alarme en provenance de sources qui possèdent indubitablement la capacité de créer un événement médiatique mais qui ont un historique de légèreté quant aux faits et à leur interprétation.

Que des mouvements d'emploi entre les pays se produisent, cela est indubitable. La plupart du temps, ces mouvements ont une ampleur limitée et ils constituent bien souvent un rééquilibrage après une période marquée par le phénomène inverse. Que de tels rééquilibrages aient des conséquences négatives pour certaines personnes, industries ou régions, cela ne fait pas de doute. Ce qui est alors en cause est la réponse appropriée à y apporter. En cette matière, l'adaptation à des circonstances changeantes, au premier chef celle des individus, est une option infiniment préférable à des mesures protectionnistes ou à des traitements de faveur qui empêchent ou qui retardent simplement cette nécessaire adaptation, et ce à un coût collectif bien supérieur aux bénéfices privés ainsi obtenus.

- ***La « réingénierie » de l'État québécois et les orientations budgétaires et fiscales fédérales.***

À court et peut-être à moyen terme, le projet de réingénierie mis en branle par le nouveau gouvernement du Québec aura vraisemblablement un effet restrictif sur l'économie et le marché du travail. On se souviendra que l'augmentation substantielle des dépenses publiques en 2001 et 2002, tant les dépenses courantes que les investissements en infrastructure, a contribué significativement à la bonne performance économique qui a prévalu en dépit du ralentissement américain de cette période. Dans la mesure où la recherche d'équilibre des finances publiques n'autorise plus cette expansion et pourrait retarder les baisses d'impôt annoncées, la demande intérieure pourrait être affectée, du moins dans l'immédiat, à moins que d'autres composantes prennent la relève, dont les

---

<sup>6</sup> Une série d'articles sur cette question est parue dans le Globe & Mail de Toronto en octobre 2003, dans laquelle il est surtout question de l'industrie des technologies de l'information et des communications. (TIC).

exportations et les investissements. Les orientations du nouveau premier ministre canadien et de son ministre des Finances n'étant pas encore clairement exprimées, elles pourraient soit renforcer l'effet de celles du gouvernement du Québec, soit les tempérer. Cela est à suivre.

## CONCLUSION

L'année 2004 s'annonce sous un jour relativement favorable au plan économique, essentiellement en vertu de la reprise économique américaine et même mondiale. Bien entendu, des incertitudes importantes demeurent, et il est assuré que le secteur manufacturier sera particulièrement vulnérable, tant à cause de la faiblesse du dollar américain que de la concurrence accrue de pays à bas salaires. En outre, ce secteur devra accélérer les investissements destinés à rehausser une productivité à la traîne, ce qui ne favorisera pas la création d'emplois. Les régions québécoises où le poids des industries manufacturières est élevé feront alors face à une situation plus délicate qu'ailleurs.

À plus long terme, les défis associés en particulier à l'évolution démographique seront significatifs, mais les moyens d'y faire face sont à notre disposition pour autant que nous en ayons la volonté.<sup>7</sup>

---

<sup>7</sup> Voir à ce sujet Gabriel Laroche, *opus. citatus*.